

“VOUS AVEZ PAS DE COUILLES”

LES HOMMES BATTUS, DOSSIER TABOU

Grands oubliés des violences conjugales, les hommes concernés font souvent face aux moqueries et à l'incrédulité lorsqu'ils parlent de ce qu'ils subissent. Ils représentent pourtant une victime sur quatre. Et craignent de ne pas être crus ni entendus.

“Marianne” en a rencontré.

PAR PAUL CONGE

Visage tuméfié, ecchymoses, mains lardées de coups de couteau... Pendant cinq ans, Éric Ponchard a encaissé sans broncher les accès de violence de Natacha.

« Elle s'énervait pour un rien, cassait tout, se jetait sur moi », tremble encore l'agriculteur de 45 ans. Entre 2016 et 2021, les crises de sa compagne ont empoisonné leur quotidien. Souvent pour des brouilles : un jour qu'il rentrait du supermarché dans leur exploitation agricole des Bouches-du-Rhône, elle lui reproche d'avoir oublié le beurre et l'agonit d'insultes avant de le tabasser à coups de poing et de pied. Lui ne riposte pas : « Je suis croyant, je tape pas une femme. » Pas plus qu'il ne décampe. Il n'y parvient pas. « Elle m'a démoli

et rabaissé. Elle a fait en sorte de m'éloigner de tous mes amis pour mieux me contrôler. Je me suis coupé du monde et réfugié dans mon travail. » Ce n'est qu'en mai 2021, après qu'elle s'en est prise à sa fille aînée, un couteau à la main, que l'agriculteur s'interpose et fonce à la gendarmerie d'Orgnon. Mais il ne se remet toujours pas de l'accueil qui lui a été réservé. Tout en prenant sa plainte, le militaire se permet ce reproche : « Vous avez pas de couilles. »

Moqués, rabroués, pris à la légère... Marianne a enquêté sur les hommes victimes de violences conjugales, en récoltant leurs témoignages et en épluchant des dossiers traités par la justice. D'eux, la presse ne retient que les cas les plus scabreux : le meurtre de Sliman Amara, drogué, tué et démembré par sa compagne et une amie à Rouen (condamnées à la mi-novembre à vingt-deux et dix-sept années de prison). Les sévices glaçants subis par Maxime





Gaget, frappé, brûlé, forcé à ingérer des éponges, séquestré dans un placard par sa petite amie qui lui a siphonné ses économies et ce qui lui restait d'amour-propre. « Si je m'étais défendu, c'est moi qui serais devenu le bourreau », s'est-il justifié au procès. En racontant

cette expérience dans *Ma compagne, mon bourreau* (Michalon), Maxime Gaget a voulu mettre en lumière un angle mort de ce qu'il nomme la « société patriarcale ».

Sans être aussi affolant que les cas de violences faites aux femmes, le phénomène est assez répandu. Surtout à en croire la nouvelle enquête « Genese », du ministère de l'Intérieur, sortie ce 21 novembre, qui dresse un panorama des « violences par partenaire ». En 2021, ce sont 1,2 million d'hommes âgés de 18 à 74 ans (5,6 % de cette catégorie de la population) qui disent avoir été une fois dans leur vie victimes de violences (« coups, bousculades ou étranglements ») par leur compagne ou leur ex. L'équivalent de un homme sur 18. Pour les femmes, c'est 3,6 millions (15,9 %, une sur six). Autres différences, d'après « Genese » : les hommes subissent, en général, des violences moins diverses que les femmes, à des fréquences moins élevées et sur des durées moins longues. L'enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS), du même ministère, démontre la constance, voire une légère hausse, de ces faits. Chaque année, sur la période 2011-2019, entre 80 000 et 118 000 messieurs disent ainsi avoir été frappés (30 % du total des victimes). En revanche, au niveau judiciaire, les chiffres divergent : les hommes ne représentent qu'une plainte pour violences conjugales sur dix.

Ces procédures, Éric Vaillant, procureur de la République de Grenoble, les connaît bien pour avoir plusieurs fois ouvert des enquêtes après de telles dénonciations. Il en retient ce distinguo : « Il faut différencier les cas où c'est l'homme qui est victime, seul, de violences, et où il

se trouve parfois sous emprise. Et les cas de violences réciproques. Celles-ci sont relativement fréquentes. » Face à des violences qui ne sont pas toujours à 100 % unilatérales, policiers et gendarmes doivent détricoter une mécanique conjugale complexe.

Isolement et honte

Jean-Michel, intermittent du spectacle de 56 ans, a été visé en juin 2013 par une plainte déposée à Montrouge (Hauts-de-Seine) par sa conjointe, Caroline. Elle l'accuse de l'avoir poussée dans l'escalier durant une dispute. Mais Jean-Michel a tout enregistré sur dictaphone. Sur ce fichier audio, les enquêteurs découvrent une tout autre version de l'histoire : on y entend Caroline, très alcoolisée, le menacer de mort et l'agresser en lui tirant violemment les cheveux et en l'agrippant par le col. « Il ressort très clairement que vous avez omis de nous faire part des violences exercées sur Jean-Michel », la sermonne alors le lieutenant de police. « J'en avais gros sur la patate et j'étais en colère », se justifiera-t-elle, avouant un « échange de coups réciproques ». La procédure est classée. Mais ensuite, surprise : Jean-Michel restera en couple avec Caroline. Entiché de cette femme en arrêt maladie pour dépression, avec tendance à l'automutilation et à l'alcoolisme, il se dira, au cours d'une expertise psychiatrique, « faible et inadapté » face à cette concubine explosive. En 2019, après des séparations houleuses, Caroline l'accuse cette fois de l'avoir poussée sur la tondeuse à gazon (elle a une côte cassée). Au commissariat, Jean-Michel reconnaît un geste involontaire, avant de décrire aux policiers les « comportements tyranniques » que sa compagne lui aurait infligés toutes ces années : violences verbales, gifles, coups sur les doigts avec des >



Le 5/7

MATHILDE MUNOS
5H / 7H

RETROUVEZ LE MARDI À 6H44 HISTOIRES POLITIQUES
AVEC SOAZIG QUÉMÉNER, RÉDACTRICE EN CHEF POLITIQUE DE



► ustensiles de cuisine, coups de poing dans le dos... « Elle me fait du chantage, si les insultes ne fonctionnent pas, elle détruit des objets. [...] Elle a cassé mon piano et de la vaisselle. [...] Elle voulait le nom [de mon ex], elle me harcelait en m'empêchant de dormir. » Disant se sentir « en danger », il met le doigt sur sa faiblesse : « C'est elle le chef, et elle est injuste. »

Un profil qui ressemble fort au portrait de l'homme battu brossé par Daniel Welzer-Lang, professeur émérite de sociologie du genre. « Ce sont des hommes dominés dans leur quotidien, explique-t-il. Leur compagne, comme n'importe quelle personne brutale, utilise la violence pour leur montrer que c'est elle le chef. Et leur expliquer, par les coups s'il le faut, qu'elle a raison. Et obtenir leur soumission. » Ces hommes, qui auraient pour « point commun » de « refuser l'injonction à la virilité », deviennent la cible de violences psychologiques : ils sont critiqués sur leur manière de s'habiller ou de gérer leur linge sale, soupçonnés d'infidélité, insultés lorsqu'ils passent des heures apathiques devant la télévision...

Et la violence de leur compagne, exaspérée, se traduit alors par des objets jetés au visage. « La femme peut compenser son absence de force en utilisant un ustensile », remarque aussi M^e Catherine Lam, avocate spécialisée en droit de la famille, en exhibant une spatule en bois, souvenir de son premier dossier « hommes battus ». C'était en 2012. La compagne d'un homme de 72 ans lui envoyait divers objets à la figure, dont cette spatule. Depuis, elle a reçu une dizaine de clients pour ce type de faits dans son cabinet parisien. Des ingénieurs, des pilotes, des étudiants en médecine... Des hommes assez dominants socialement, mais dominés dans leur couple. Celle-ci l'empêchait d'utiliser son propre argent, celle-là contrôlait ses allées et venues... et toutes les violentaient. « Subir des violences est pour un homme une telle atteinte à sa virilité qu'il ose

“SI VOUS PARLEZ, ON ESTIME QUE VOUS VOULEZ DÉNIGRER LES FEMMES, OU QUE VOUS VOLEZ LEUR ESPACE DE PAROLE.” ULRICK LEMARCHANDS, PRÉSIDENT DE SOS HOMMES BATTUS

rarement en parler autour de lui. L'isolement que génère la honte d'être battu et la peur de ne pas être cru sont autant de freins pour l'homme victime de se sortir de cet engrenage », analyse M^e Lam. Elle essaie de leur donner le réflexe de conserver des preuves après avoir pris des coups : photos, certificats médicaux, témoignages de leur entourage. Et cosigne en 2020, dans *le Monde*, une tribune où elle exhortait chacun à sortir du « déni » autour de ces violences, s'indignant que « les hommes les subissent comme une double peine en ne rencontrant

autour d'eux qu'incompréhension ou incrédulité ». Plusieurs de ses clients, assure-t-elle, se sont fait rire au nez par des policiers.

Affirmer son pouvoir

« Dont acte. Un certain nombre de femmes victimes se sentent aussi jugées en déposant plainte. Mais l'essentiel est que le plaignant sera pris en charge comme n'importe qui », tempère le magistrat Éric Vaillant. Mais avant de franchir le seuil d'une brigade, il faut aussi enjamber des obstacles d'ordre inconscient, selon Ulrick Lemarchands, président de SOS Hommes battus : « Les hommes minimisent les violences dont ils font l'objet. Ils ont été éduqués à recevoir des coups. Des parents au manager d'entreprise, toute la société leur demande d'encaisser et de se taire. » Et ils se sentiraient moins « légitimes » à s'exprimer depuis l'onde de choc #MeToo. « Si vous parlez, on estime que vous voulez dénigrer les femmes, ou que vous volez leur espace de parole. »

Si la société paraît loin d'un électrochoc sur le sujet, c'est aussi que le débat est pollué par des préjugés qui nient que les hommes puissent être frappés par leurs femmes. Et par des groupes masculinistes, qui prétendent sans preuves que le nombre d'hommes battus serait sciemment sous-évalué. « On est vite traité d'antiféministe, de réactionnaire ou de masculiniste quand on parle de ces hommes-là. Mais les femmes aussi sont violentes. Il faut arrêter de jouer les Bisounours », prévient Daniel Welzer-Lang. À ses yeux, les progrès de l'égalité homme-femme pourraient d'ailleurs doper le nombre de victimes. « La violence conjugale est d'abord et surtout le moyen d'affirmer son pouvoir sur l'autre. Dans la mesure où de plus en plus de femmes s'affirment, il est normal que le nombre d'hommes battus augmente lui aussi. » ■ P.C.

